Règlement particulier

Tournoi Adultes par Équipes du Cosma Badminton

Samedi 6 juin 2026

1. **Numéro d'autorisation** : *En cours de demande*
2. **Juge arbitre** : Etto Anakaba (KRB).
3. **GEO** : Eudes Gebel (Cosma Badminton).
4. **Date et heure** : Samedi 6 juin 2026 de 10h à 22h.
5. **Lieu** : Gymnase territorial de Saint Laurent du Maroni, rue Léa Chaplain.

6. **Joueur autorisé** : Tout joueur licencié à la fédération française ou surinamaise de Badminton.

7. **Classements** : Du classement NC au classement R4.
8. **Catégories d'âge** : De U15 (13 ans au moins le 1 janvier 2026) à Vétéran.

9. **Type de tournoi** : Tournoi par équipes.
10. **Séries** :
    - **Série A** : Ouverte aux classements P10 à R4 avec un système de points classique (2 sets gagnants sur 21 points).
    - **Série B** : Ouverte aux classement NC à P10 avec un système de points relais ($4 \times 21 = 84$ points par rencontre).
    - Le classement pris en compte est le plus élévé entre simple, double et mixte.
    - On ne peut s'inscrire que dans une seule série.
11. **Équipes** :
    - Composées d'une femme et de deux hommes.

    - Avant de s'inscrire chaque équipe devra choisir un nom.
    - Les joueurs n'ayant pas d'équipes peuvent s'inscrire «en recherche d'équipes».
12. **Tarifs** : 10€ par joueuse, 20€ par joueur.

13. **Inscription** :

    - Uniquement par mail à l'adresse : secretaire@liguebadminton973.fr
    - Si possible un mail par équipe, voire un mail pour plusieurs équipes envoyé par votre club.
    - Le mail devra fournir en pièce jointe un fichier tableur avec la stucture suivante :

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Club	Nom de l'équipe
⋮					

14. **Date limite d'inscription** :

- **Pour les français** : Dimanche 31 mai 2026, 20h.
- **Pour les surinamais** : Dimanche 3 mai 2026, 24h.

15. **Tirage au sort** : Mardi 2 juin 2026, 14h.

16. **Règlement de la compétition** :

- Des poules suivies de phases finales si le nombre d'équipes le permet.
- **Série A** : Une rencontre se compose d'un simple hommes, d'un simple dames, d'un double hommes, d'un mixte. Chaque joueur devra jouer deux matchs dans chaque rencontre. L'ordre des matchs est fixé par la table de marque.
- **Série B** : Les rencontres sont les mêmes que la série A. Cependant les matchs devront toujours se jouer dans l'ordre suivant : SH, SD, DH, MX.
  - Le simple hommes commence à 0-0 et se termine dès qu'un joueur atteint 21 points.
  - Le simple dames démarre avec le score du simple hommes et se termine dès qu'une joueuse atteint 42 points.
  - Le double hommes démarre avec le score du simple dames et se termine dès qu'une paire atteint 63 points.
  - Le double mixte démarre avec le score du double hommes et se termine dès qu'une paire atteint 84 points, même s'il y a une différence de 1 point.
  - La rencontre est gagné par l'équipe qui atteint en premier les 84 points.
- **Sorties de poules** :
  - En poule une rencontre gagnée en série A rapporte 2 points et en série B elle rapporte 1 point. Une rencontre nulle en série A rapporte 1 point. Une rencontre perdue en série A ou B rapporte 0 point.
  - Le classement de la poule est déterminé par le nombre de points cumulées à l'issue des rencontres.
  - **En cas d'égalité** :
    - Série A : Les équipes sont départagées par le set-average, puis le point-average si nécessaire.

- Série B : Les équipes sont départagées par le point-average.

17. Le cas échéant, le comité d'organisation en accord avec le JA organisera le tournoi sans poule dans l'intérêt sportif de la compétition et/ou regroupera les séries.
18. **Scorage** : Le juge arbitre ou la table de marque désignera les scoreurs.
19. **Sélection des équipes** : Selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

20. **Désistements au délà du tirage au sort** : Ne sont remboursés que s'ils sont involontaires et justifiés.

21. **Volants** : Fournis par l'organisateur.

22. **S'absenter** : Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier.

23. **Contestations** : Toute réclamation ne pourra ête faite qu'auprès du juge-arbitre.

24. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents …
25. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

26. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

Le Comité organisateur :

- Jessica Youssou (présidente du Cosma Bad),
- Eudes Gebel (trésorier du Cosma Bad),
- Christophe Aubry (secrétaire adjoint du Cosma Bad).
- Contact : secretaire@liguebadminton973.fr (Christophe Aubry)